



**ENGAGE.ES POUR LA SAUVEGARDE D'UN SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ACCESSIBLE A TOUS ET UNE RECHERCHE DE QUALITE.
CONTRE LA CASSE DE NOS STATUTS, LA DEGRADATION DE NOS SALAIRES ET DE NOS conditions de travail**

Le Comité Social d'Administration UPSaclay

Le CSA qui remplace le Comité Technique (CT) est une instance consultative au sein de laquelle seul.es les représentant.es des personnels disposent du droit de vote. Sa consultation est obligatoire lors de tout changement ayant une incidence sur **l'organisation du travail et les conditions de travail**.

Il doit être consulté sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire, d'égalité professionnelle, de parité et de lutte contre les discriminations, de formation des personnels, d'action sociale, de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des compétences. Le bilan social, l'orientation stratégique pluriannuelle en matière d'emploi, les bilans périodiques des services de médecine préventive et du service de prévention des risques, d'hygiène et de sécurité doivent lui être communiqués.

Les revendications de la FSU

- Un **service public** de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Une **politique d'emploi** permettant un accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre et pas seulement aux « excellents », favorisant la réussite des étudiant.es, la résorption de la précarité et l'amélioration des conditions de vie et de travail. Le sous-effectif en personnel titulaire est patent, les élu.es FSU agissent pour des dotations budgétaires et en emplois de fonctionnaires à la hauteur des besoins.

EMPLOIS

- La protection de nos **statuts nationaux**, et la **représentation de toutes les catégories de personnels** dans les différents niveaux d'instances,

- La transparence des règles de gestion des carrières. La FSU **refuse le principe du recours à des rémunérations différenciées** sur des critères de performance (CIA) et continue à revendiquer une concordance entre grade et fonction et une intégration des primes au salaire. Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payé.es. La revalorisation du point d'indice consentie en juillet (3,5%) est nettement inférieure à l'inflation. Mais le gouvernement continue de nous imposer des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) qui divisent les personnels. Pour plus d'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire, **la FSU revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation.**

SALAIRES

- Le **respect de l'indépendance pédagogique et scientifique** des personnels d'enseignement et de recherche,

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Un **système démocratique, collégial et transparent** de répartition des services d'enseignement et d'équivalence des tâches. La FSU milite pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche, nous devons reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public.

- L'égalité femme-homme et l'égalité professionnelle pour tou·tes sans discrimination,
- L'amélioration des conditions de santé, de sécurité au travail, une meilleure prise en compte du handicap et une politique de prévention de la souffrance au travail.

Le travail des élu·es FSU lors du précédent mandat

Les représentants FSU ont été et seront les porte-paroles de l'ensemble des collègues, quel que soit leur statut, titulaire ou contractuel, BIASS de l'université, qu'ils soient de l'AENES, personnels des bibliothèques ou personnels ITRF, ITA des organismes de recherche, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs.

Ils et elles partagent vos conditions d'exercice, trop souvent dégradées. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, à empêcher la dégradation des conditions de notre travail et à dénoncer les pressions managériales.

Les élu·es FSU au CT ont fermement défendu ces revendications, notamment **une politique sociale forte, des avancements de carrière plus importants et le rejet des mesures visant à l'individualisation de la rémunération.** Ils et elles, se sont investi.es dans un travail en intersyndicale dans un but d'efficacité pour la défense des personnels. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, les élu·es ont pu s'opposer unanimement aux propositions de la présidence. Ils ont pu ainsi faire évoluer les projets, notamment sur la mise en place du RIFSEEP, grâce à leurs propositions alternatives.

FORMATIONS SPECIALISEES

Votre vote au CSA déterminera également la composition des "formations spécialisées" qui remplaceront les Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). **Vos représentant.es des CHSCT se sont investi.es dans des visites de laboratoires et services permettant une écoute des collègues au plus proche du terrain.** Ils ont réclamé une large concertation avec les agents concernés dans les situations entraînant des évolutions des conditions de travail (mutualisations, restructurations, déménagements, mise en place de nouvelles réglementations). Le CHSCT a été à l'origine de la demande du rapport DEGEST fait par un organisme indépendant, qui a mis en exergue la souffrance de travail due à la création de l'université Paris Saclay.

La FSU à vos côtés contre la baisse du pouvoir d'achat, la politique autoritaire, les fusions d'établissements et de laboratoires, la réorganisation de services.

Nos missions s'exercent dans un **contexte toujours plus difficile** :

- La mise en place de **l'université Paris-Saclay** a entraîné un bouleversement des instances dont découle une perte de démocratie, de transparence, de collégialité. **Le CSA est devenu la seule instance où les personnels peuvent peser sur la politique de la gouvernance.**
- De nombreux **bouleversements des conditions de travail**, restructurations, travaux, déménagements ont entraîné des changements de lieux d'affectation, des emplois multi-site avec des transports encore moins efficaces, l'emploi massif du distanciel et du télétravail.
- Un rattrapage du pouvoir d'achat par des primes qui a toujours été insuffisant, encore plus dans un contexte d'inflation galopante et de quasi gel du point d'indice. En même temps, se poursuivent le recours aux agents non titulaires favorisé par les politiques de financements par appels d'offres.

Personnels BIASS & ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels,

Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU

